



L'humanité a besoin de l'eau

Une goutte d'eau est flexible. Une goutte d'eau est puissante. Rien n'est plus nécessaire qu'une goutte d'eau.

L'eau est au cœur du développement durable. Les ressources en eau, ainsi que la gamme de services qu'elles peuvent rendre, contribuent à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et à la sauvegarde de l'environnement. De la nourriture et la sécurité énergétique à la santé humaine et environnementale, l'eau contribue à l'amélioration du bien-être social et à une croissance équitable, affectant les moyens de subsistance de milliards d'individus.

Pourquoi une Journée mondiale de l'eau ?

La Journée mondiale de l'eau est une célébration internationale et une occasion d'en apprendre plus sur les sujets liés à l'eau. C'est également l'occasion d'en parler autour de vous, d'agir et de changer le cours des choses. ONU Eau - l'entité qui coordonne les travaux de l'ONU liés à l'eau et l'assainissement - définit un thème chaque année correspondant aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Thème 2019 — « Ne laisser personne de côté »

La Journée mondiale de l'eau 2019 a pour thème «Ne laisser personne de côté». Il s'agit d'une adaptation de la principale promesse du Programme de développement durable à l'horizon 2030: tout le monde doit pouvoir bénéficier des progrès accomplis en matière de développement durable.

L'une des cibles de l'objectif de développement durable 6 consiste à assurer, d'ici à 2030, l'accès de tous à l'eau et une gestion durable des ressources en eau. Concrètement, cela signifie qu'il ne faut laisser personne de côté.

À l'heure actuelle, des milliards de personnes ne disposent toujours pas d'eau potable – chez elles, à l'école, à la ferme, à l'usine, etc. – et luttent pour survivre et se développer.

Les groupes marginalisés - femmes, enfants, réfugiés, peuples autochtones, personnes handicapées et beaucoup d'autres - sont souvent négligés et font parfois l'objet de discrimination quand ils tentent d'accéder à l'eau potable dont ils ont besoin et de la gérer.

L'eau, un droit fondamental

En 2010, les Nations Unies ont reconnu que « le droit à l'eau potable et à l'assainissement est un droit de l'homme, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme ».

Le droit de l'homme à l'eau signifie que chacun, sans discrimination, a le droit à un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau potable et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques, qu'il s'agisse de boisson, d'assainissement individuel, de lavage de linge, de préparation des aliments ou d'hygiène personnelle et domestique.

Un grand nombre de facteurs peuvent expliquer pourquoi certaines personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Parmi les motifs discriminatoires pour lesquels certaines personnes sont particulièrement défavorisées en ce qui concerne l'accès à l'eau, on trouve les éléments suivants :

- Sexe et genre
- Race, appartenance ethnique, religion, naissance, caste, langue et nationalité
- Handicap, âge et santé
- Propriété, régime d'occupation, lieu de résidence, situation économique et sociale

D'autres facteurs, tels que la dégradation de l'environnement, le changement climatique, la croissance démographique, les conflits, les déplacements forcés et les flux migratoires, peuvent aussi toucher de manière disproportionnée les groupes marginalisés en raison de leurs répercussions sur les ressources en eau.

Afin que personne ne soit « laissé de côté », nous devons concentrer nos efforts pour intégrer les personnes qui ont été marginalisées ou négligées. Les services d'approvisionnement en eau doivent répondre à leurs besoins et il faut tenir compte de leur existence dans les processus décisionnels. Le droit à l'eau doit être reconnu comme un droit universel dans les cadres juridiques et réglementaires et il est capital d'allouer de manière juste et efficace des ressources financières suffisantes à ceux qui en ont le plus besoin.

La Journée mondiale de l'eau est coordonnée par ONU-Eau (le mécanisme de coordination interinstitutions des Nations Unies pour toutes les questions liées à l'eau douce) en collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires.

Quelques faits et chiffres

- **2,1 milliards de personnes** ne disposent pas d'eau potable chez elles.
- **Une école primaire sur quatre** ne dispose pas d'eau potable : soit les enfants ne boivent pas, soit ils consomment de l'eau provenant de sources non protégées.

- Chaque jour, **plus de 700 enfants de moins de cinq ans** meurent de diarrhées causées par de l'eau insalubre ou le manque d'assainissement.
- À l'échelle mondiale, **80% des personnes utilisant une eau impropre** à la consommation et des sources non protégées vivent en milieu rural.
- **Les femmes et les jeunes filles** sont chargées de la collecte de l'eau dans 8 ménages sur 10 n'ayant pas de point d'eau à domicile.
- **Plus de 800 femmes** meurent chaque jour de complications qui surviennent pendant la grossesse ou l'accouchement.

- **Pour les 68,5 millions de personnes** qui ont été forcées de fuir leur foyer, l'accès à de l'eau potable est très problématique. **Près de 159 millions de personnes** puisent de l'eau de boisson dans des eaux de surface (par exemple des mares ou des cours d'eau).
- **Près de 4 milliards de personnes** – près des deux tiers de la population mondiale – ont été confrontées à de graves pénuries d'eau pendant au moins un mois au cours de l'année.
- **700 millions de personnes** dans le monde pourraient être déplacées en raison d'une aggravation de la pénurie d'eau d'ici à 2030.
- **Les personnes les plus fortunées** ont en général accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène de haut niveau, à des prix (souvent) très bas, alors que les personnes pauvres paient un prix beaucoup plus élevé pour un service de qualité identique, voire inférieure. *Source : ONU-Eau*

Historique de la Journée mondiale de l'eau

La Journée mondiale de l'eau, dont l'objectif est d'attirer l'attention sur l'importance de l'eau et de promouvoir la gestion durable des ressources en eau douce, se célèbre le 22 mars de chaque année.

En 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) a recommandé qu'une journée internationale soit consacrée aux ressources en eau douce.

Le 22 décembre 1992, l'Assemblée générale des Nations Unies se conformait au [chapitre 18](#) (protection des ressources en eau douce et de leur qualité : application d'approches intégrées de la mise en valeur, de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau) de l'[Agenda 21](#) et adoptait la résolution [A/RES/47/193](#) déclarant le 22 mars 1993 première Journée mondiale de l'eau.

L'Assemblée générale invite les États à consacrer cette Journée, selon qu'il conviendra dans le contexte national, à des activités concrètes, par exemple en attirant l'attention du public par la publication et la diffusion de documentaires ou en organisant des conférences, tables rondes, séminaires ou expositions sur le thème de la conservation et de la mise en valeur des ressources en eau ou de l'application des recommandations d'Action 21.